Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

Culture générale et expression

Session 2018 • Code sujet : **CULTGEN** • Durée : **4 heures**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Synthèse du corpus « Corps naturel, corps artificiel » (1 question) **Page 3**

2. Corps artificiel et nature humaine (1 question) **Page 4**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 5**

Sujet officiel (PDF) : https://coursbtscjn.fr/assets/annales/bts-cjn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS CJN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 1-Sujet.pdf

1. Synthèse du corpus « Corps naturel, corps artificiel »

Quatre documents présentent le tatouage et les marques corporelles à travers des approches historiques, sociales, culturelles et littéraires. Ils interrogent notamment l'identité, l'appartenance à un groupe, la marginalité et l'appropriation du corps.

Première partie

Question Synthèse. Rédiger une synthèse objective, concise et ordonnée des quatre documents du corpus, en confrontant leurs idées sans ajouter de point de vue personnel.

Problématique : Comment le tatouage transforme-t-il le corps en signe d'identité et d'appartenance ? **Plan :** 1. Une pratique aux usages et aux statuts historiques changeants. 2. Une marque durable, entre affirmation de soi, lien collectif et marginalité.

Axe	Document 1 : Daphné Bétard, article de magazine	Document 2 : Philippe Pons, essai journalistique	Document 3 : David Le Breton, entretien	D
Histoire et statut social	Pratique millénaire, d'abord thérapeutique, rituelle ou religieuse ; interdite en Occident, réintroduite par les marins, puis associée aux groupes stigmatisés et à la contre-culture. L'énumération historique souligne ses changements de statut.	En Occident, marque de transgression héritée des marins, bagnards et groupes en rupture ; au Japon, pratique traditionnelle liée à des communautés. L'opposition entre contextes culturels structure l'analyse.	Les marques traditionnelles expriment une appartenance collective, tandis que les pratiques contemporaines renvoient davantage à l'individu. Le contraste entre « nous » et « moi » résume cette évolution.	Le im de cu
Identité et appartenance	Le tatouage affirme l'identité, l'appropriation du corps et une permanence ; il peut aussi rester secret ou devenir performance. Témoignage et exemples médiatiques montrent cette diversité.	Au Japon, le tatouage peut signaler l'adhésion à un groupe, créer une fraternité et offrir un ancrage aux individus isolés ; il demeure aussi associé à la pègre. Le texte nuance ses significations.	Tatouages et piercings embellissent le corps, procurent du plaisir et signent la liberté individuelle. La douleur consentie peut marquer un rite de passage.	Le su de ré
Corps et ambivalence	Engagement irréversible, relation entre tatoueur et tatoué, puis banalisation par la mode et les médias ; les amateurs s'interrogent sur la qualité artistique. Le contraste oppose permanence et consommation.	La pratique exige argent, douleur et retrait social ; elle peut être beauté secrète, défi à l'ordre établi ou signe de marginalité. Le paradoxe entre beauté et exclusion est central.	La marque est une appropriation heureuse du corps, mais son emprunt peut se faire sans connaissance de sa culture d'origine. Les questions-réponses distinguent les usages.	Le pi vé be

Pratique ancienne et universelle, le tatouage a reçu des fonctions thérapeutiques, religieuses ou rituelles, puis a marqué marins, soldats et groupes marginalisés. Réprouvé, il devient signe de contre-culture avant sa diffusion dans la mode et les médias, sans perdre toute sa charge sociale. Cette inscription durable fait du corps un support d'identité. Dans les sociétés occidentales contemporaines, elle exprime surtout liberté, embellissement et appropriation personnelle ; la douleur consentie peut marquer un passage. Au Japon, le tatouage traditionnel affirme plutôt l'appartenance, procure un ancrage aux isolés, mais peut aussi signifier marginalité et défi. Visible ou cachée, la marque est à la fois beauté et engagement. Le récit de Narcisse en révèle l'étrangeté, le travail et l'épreuve physique.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le tatouage, marque durable du corps, exprime selon les époques et les cultures l'identité individuelle, l'appartenance collective ou la marginalité.

2. Corps artificiel et nature humaine

À partir du thème du corpus, le candidat réfléchit aux transformations volontaires du corps et à leur rapport à la nature humaine. La réponse doit être argumentée et s'appuyer sur les documents, des lectures et des connaissances personnelles.

Deuxième partie

Question Écriture personnelle. Répondre de façon argumentée à la question : « Selon vous, rendre notre corps artificiel est-ce trahir notre nature ? » Appuyer la réflexion sur les documents du corpus, des lectures et des connaissances personnelles.

Introduction. Tatouage, piercing ou prothèse transforment le corps : cette artificialisation trahit-elle forcément la nature humaine ?

Une liberté d'invention. Daphné Bétard rappelle l'ancienneté et l'universalité du tatouage. David Le Breton y voit une signature, une réappropriation de soi et parfois un rite de passage. Une prothèse peut restaurer l'autonomie. À l'inverse, *Frankenstein* de Mary Shelley alerte sur une création sans responsabilité.

Une transformation ambivalente. Philippe Pons montre qu'au Japon le tatouage peut exprimer l'appartenance à un groupe et entraîner la marginalisation. Dans le roman de François Garde, les marques de Narcisse racontent une existence transformée en Australie.

Conclusion. Transformer son corps ne trahit pas nécessairement l'humain, être aussi créateur et social. La limite réside dans le consentement et les conséquences pour soi et autrui.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Rendre son corps artificiel ne trahit pas forcément sa nature : tout dépend du consentement, du sens et des conséquences de la transformation.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2018)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve de BTS Culture générale et expression, session 2018, porte le code CULTGEN et dure quatre heures ; aucun coefficient n'est indiqué. Sur le thème « Corps naturel, corps artificiel », elle propose une synthèse de quatre documents puis une écriture personnelle. Elle évalue la compréhension du corpus, l'organisation des idées, l'argumentation et la mobilisation pertinente de références.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Le tatouage est une pratique ancienne et répandue, dont les fonctions et les significations varient selon les époques et les cultures.
- Les marques corporelles peuvent exprimer l'identité individuelle, la transgression des normes ou l'appartenance à un groupe.
- Tatouages et piercings peuvent être vécus comme une appropriation du corps et une affirmation de liberté personnelle.
- La synthèse confronte objectivement les documents ; l'écriture personnelle défend un point de vue argumenté sur la question posée.

Points de vigilance & attentes du jury

- Dans la synthèse, regrouper et confronter les idées des quatre documents plutôt que les résumer séparément.
- Rester objectif dans la synthèse et ne pas y introduire son opinion personnelle.
- Dans l'écriture personnelle, répondre directement à la question avec une argumentation structurée.
- Relier clairement les arguments aux documents, aux lectures et aux connaissances personnelles.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment organiser la synthèse de ce corpus ?

Repérez les idées communes et les différences entre les quatre textes, puis regroupez-les dans un plan thématique cohérent. Reformulez les arguments sans donner votre avis et veillez à représenter l'ensemble du corpus.

Q : Comment distinguer la synthèse de l'écriture personnelle ?

La synthèse restitue objectivement les idées des documents, sans opinion personnelle. Dans l'écriture personnelle, vous répondez à la question en défendant une thèse argumentée, étayée par le corpus, vos lectures et vos connaissances.

Q : Combien de points vaut chaque partie et combien de temps dure l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures. Le sujet attribue 40 points à la synthèse et 20 points à l'écriture personnelle. Il ne fixe pas de durée pour chaque partie : répartissez votre temps selon votre méthode.

Q : Quels critères de rédaction faut-il particulièrement respecter ?

Le sujet demande une synthèse objective, concise et ordonnée, puis une réponse personnelle argumentée. Soignez la compréhension des textes, la progression des idées et la clarté de l'expression, sans attribuer aux documents des idées qu'ils ne portent pas.

Sujet officiel associé (PDF) : https://coursbtscjn.fr/assets/annales/bts-cjn/E1 - Culture Générale et Expression (CGE)/2018/BTS CJN - E1 - Culture Générale et Expression (CGE) - Session 2018 - 1-Sujet.pdf
Ressources BTS Collaborateur Juriste Notarial : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.